



## GENESE D'UNE IDEE DE FORMATION

Il arrive que la victoire d'un individu inspire de grands projets. En 2009, une habitante du quartier qui avait suivi des cours de français à J2P annonce qu'elle a obtenu le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Plusieurs associations du 20<sup>ème</sup> arrondissement avaient en effet proposé aux femmes fréquentant leurs ateliers linguistiques de préparer, avec les CEMÉA, ce brevet leur donnant accès à une reconversion professionnelle vers certains métiers de l'animation, notamment sur les temps périscolaires. Pour cette femme d'origine ivoirienne qui n'avait pu fréquenter l'école dans son enfance, réussir un diplôme français était de toute évidence source de confiance en soi et d'ambition professionnelle. Elle est aujourd'hui chef d'équipe d'un service d'entretien hospitalier. Le directeur de J2P, lui-même proche des CEMÉA, a alors l'idée de compléter l'offre de formation de sa structure par un dispositif d'insertion sociale et professionnelle sous forme d'une « une session de formation linguistique associée à la préparation d'un BAFA comportant plusieurs phases renforcées sur les dimensions d'apprentissage de la langue française ». Dans le cadre d'un appel à projets, il présente ce « BAFA médiation sociale et culturelle » à la Mission Lutte contre l'exclusion du Service du développement social et de la santé du Conseil Régional d'Île-de-France, qui finance des projets pilotes et innovants. Après plusieurs ajustements dus à la nécessaire concordance entre les objectifs d'insertion retenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France et la spécificité du public accueilli par J2P, cette proposition est retenue fin 2009 aux conditions suivantes :

- Il accompagnera « des femmes issues de l'immigration et exclues des structures éducatives parce qu'ayant un niveau très bas, voire inexistant de scolarisation et relevant donc de problématiques d'illettrisme ou d'analphabétisme. »
- En termes d'insertion, il s'agit d'un dispositif *pré*-professionnalisant. L'obtention du Bafa n'est pas le critère principal de réussite. Les stagiaires doivent acquérir « les savoirs de base leur permettant d'enclencher rapidement, sinon sur un emploi, du moins sur une formation professionnelle qualifiante. »
- Les femmes participant à la formation pourront bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel assuré par la référente famille du centre.
- Ce programme doit être pensé à une échelle régionale : il est donc nécessaire de monter « une partie pédagogique sous forme de recherche-action permettant de concevoir, tester et perfectionner des outils transférables à d'autres structures.»

La mise en place du dispositif connaît plusieurs étapes au cours de l'année 2010. Coordinée par la responsable pédagogique, ses premières bénéficiaires sont des apprenantes inscrites aux ASL de J2P, qui suivent, dans le cadre ces cours, une séance hebdomadaire de préparation au BAFA. Plusieurs formateurs bénévoles, aux compétences complémentaires, se mobilisent pour animer ces premières séquences pédagogiques. Notons que l'objectif de cette expérimentation n'est alors pas encore le BAFA complet, mais la session théorique et une préparation au stage pratique. Puis fin 2010, devant le succès de cette formation parmi les stagiaires, la décision est prise, en accord avec le Conseil Régional d'Ile-de-France, d'accompagner ce premier groupe de 16 apprenantes jusqu'au BAFA complet, qu'elles obtiendront toutes fin 2011. J2P obtient alors d'organiser deux sessions supplémentaires, en lien avec des partenaires de l'emploi tels que le PLIE, la Mission Locale et le Pôle

Emploi qui orientent les femmes intéressées par la formation. Les sessions de formation en 2012 et en 2013 compte chacune un volume horaire global de 320 heures sur dix mois à raison de 12h par semaine. Trois modules constituent la formation :

- Module « Français de la vie quotidienne » (75 heures) : vie familiale, âges de la vie, le temps qui passe, loisirs, ville et quartier, santé (Prévention et Secours Civiques Niveau 1).
- Module « Français de l'animation » (200 heures) : familiarisation avec les situations de communication orales et écrites de l'animation.
- Module « Français langue d'insertion professionnelle » (50 heures) : parcours de vie, estime de soi, accompagnement à la recherche de stage, simulation d'entretiens, découverte de l'outil informatique.

Depuis novembre 2010, ces femmes se sont vues proposer des contenus et objectifs pédagogiques adaptés à leurs centres d'intérêts, leurs besoins socioprofessionnels et en lien direct avec le secteur de l'animation pour enfants. Ainsi, à partir du référentiel de formation BAFA, les différents écrits auxquels sont confrontés les animateurs ont été identifiés par la coordinatrice pédagogique. Voici des exemples de supports écrits qui sont proposés aux participantes :

- *Activités de loisirs* : programme d'activités, fiches techniques d'activité et fiche de séance, projet d'animation, paroles de chanson, règles de jeux de société, panneaux d'affichage, la prise de note en réunion d'équipe et pendant les conseils d'enfants, cahier de suivi, boîte à idées, sites de ressources pour activités de loisirs pour enfants, brochures d'information, flyers, boîte à idées.
- *Sécurité et hygiène* : fiches sanitaires, fiches de signalement, carnet de santé de l'enfant, déclaration d'accident, règlements de lieux publics.
- *Documents relatifs à la communication professionnelle* : post-it à un collègue, budget et devis, bons de commande, tickets de caisse, mot d'informations aux parents, notes de service.
- *Recherche stage et emploi* : email, dossiers de candidature pour la Mairie de Paris (DASCO), CV et lettre de motivation, fiche métier, attestations, convention de stage, agenda, questionnaires.
- *Documents relatifs à la formation BAFA* : dictionnaire, documents didactiques de la première partie théorique, enquêtes de terrain, journal de bord.

Les trois sessions de formation qui ont été organisées et les excellents résultats obtenus (progrès linguistiques, choix de vie pertinents aux yeux des femmes et émancipation, insertion professionnelle réussie, vie citoyenne active) pourraient inspirer d'autres acteurs associatifs et les collectivités territoriales ayant en charge la formation des animateurs. C'est pourquoi, l'équipe de J2P a souhaité concrétiser une phase de bilan et de partage, par :

- l'ouverture d'un blog : <https://linguistikanim.wordpress.com/>

- la diffusion prochaine d'une méthode sur l'action sous la forme d'un livret aux acteurs de l'animation, de la formation linguistique et de l'insertion. Ce livret sera composé de deux parties : un compte rendu d'expérience et une boîte à outils.

## Intérêt de l'expérimentation BAFA sur site de J2P pour la formation de personnel encadrant pour le périscolaire

Au cours la dernière session du BAFA sur site à J2P a été lancée, à l'échelle nationale, la réforme des rythmes éducatifs. Entamée à la rentrée 2013, celle-ci réintègre le secteur de l'animation dans les établissements scolaires. Tous les acteurs éducatifs sont amenés, de gré ou de force, à retravailler ensemble. Présents quasiment quotidiennement dans les écoles, les animateurs doivent tisser des liens avec les enseignements et les ATSEM. Ceci a nécessairement des conséquences sur le recrutement, la formation et l'organisation des temps de travail des animateurs professionnels.

### Des besoins en personnel qualifié

La réforme a pour objectifs principaux le respect des rythmes de l'enfant et l'aménagement de temps d'activités périscolaires (TAP) de qualité. La qualification des personnels encadrants est donc primordiale, car il s'agit de créer une seule équipe éducative autour de l'enfant en harmonisant les activités mises en place avec projets des écoles. Le défi est de prendre en compte tous les temps de l'enfant, et non seulement de l'élève, et de parvenir à organiser une complémentarité des activités d'enseignement et d'animation.

Or, il arrive que ces encadrants, souvent recrutés pour les TAP dans l'urgence et faute de moyens humains, n'aient pas de formation initiale dans le domaine de l'animation : enseignants, ATSEM, bénévoles, jeunes ayant le projet de travailler en direction des enfants... Les animateurs titulaires du BAFA, eux, ont été formés à proposer des activités adaptées à l'âge, aux aptitudes et aux centres d'intérêts des enfants, et ils sont familiarisés avec la démarche de projet éducatif. Ils sont donc en position favorable dans les politiques de recrutement qualitatives des municipalités. Quant aux petites municipalités qui appréhendent le coût de la réforme, elles ont tendance à faire appel directement aux associations d'éducation populaires existantes, dont les salariés travaillant auprès des enfants doivent légalement être titulaires au minimum d'un BAFA.

### Le projet éducatif parisien

La Ville de Paris développe en direction des enfants et des adolescents un véritable projet éducatif articulé autour de trois axes forts :

- la culture, notamment le programme « L'art pour grandir », qui consiste à améliorer la qualité des projets éducatifs portés en temps scolaire et en temps périscolaire par la Ville de Paris en direction des élèves du 1er et du 2nd degré.
- la citoyenneté : la Ville de Paris veut contribuer à éveiller les plus jeunes au sens critique et à la citoyenneté, en renforçant notamment les projets pédagogiques axés sur la lutte contre les discriminations, les rapports de genre, etc.
- l'éducation à l'environnement et au développement durable :

Ces thématiques sont justement au cœur des valeurs de l'éducation populaire et donc de la formation qui a été proposée par J2P, en collaboration avec les CEMÉA, aux stagiaires BAFA.

### En termes de recrutement

Avant la réforme, les animateurs titularisés avaient l'habitude de jongler entre temps péri- et extra-scolaires ; depuis, les emplois du temps ont été recentrés sur le périscolaire et les recrutements sur les vacances scolaires ont été amplifiés. D'où la multiplication d'appels à projets communaux et intercommunaux à destination des associations et d'offres d'emploi du type « Recherche animateurs périscolaires-TAP dotés d'un BAFA en cours ou tout autre diplôme équivalent ». Ces embauches, payés à la vacation, viennent compléter les ressources humaines disponibles dans les écoles (ATSEM, enseignants...).

Il est à noter que certains salariés obtiennent des CDI sur des durées hebdomadaires assez courtes (9h en moyenne). Or il s'avère difficile de recruter des intervenants sur des temps courts (30 à 45 minutes). Ceci peut être un avantage pour les stagiaires de J2P dans la mesure où, mamans elles-mêmes, elles recherchent souvent ce type de contrats à faible amplitude horaire, pourvu que leur lieu de travail ne soit pas trop éloigné de leur domicile, pour pouvoir s'occuper de leurs propres enfants.

Quel que soit le type de contrats offerts, les coordonnateurs ont déjà remarqué que cette réforme crée des opportunités d'évolution pour les animateurs, qui s'en trouvent plus motivés. En l'absence de nouvelles embauches, les animateurs vacataires peuvent d'ailleurs voir leur temps de travail augmenté de 20% à 70%.

### **Les projets éducatifs territoriaux (PEDT)**

Il est à noter que les communes dotées d'un PEDT sont mieux préparées que les autres à cette réorganisation de leurs équipes. Un rapport publié sur le site du Café pédagogique indique que les intervenants y sont pour 59% des personnels employés par les mairies, animateurs en premier lieu, et les salariés d'associations (26%). Il est donc essentiel que les ex-stagiaires titulaires du BAFA sur site déposent un dossier à la DASCO de Paris, pour à terme être titularisées, ou soient embauchées, même sur des durées courtes, par des associations participant à l'animation des TAP.

### **A la lumière de ces évolutions, le projet du BAFA sur site nous semble s'inscrire parfaitement dans la dynamique de la réforme des rythmes scolaires :**

- Les stagiaires formées à J2P représentent une nouvelle catégorie d'animateurs titulaires du BAFA, souvent appréciée des structures qui les ont accueillies en stage pratique parce que, étant souvent mères, elles complètent utilement par leur maturité les équipes formées de jeunes adultes. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs le projet de devenir ATSEM, et les plus qualifiées, de passer un CAP Petite Enfance.
- La réforme, appliquée par seulement une partie de municipalités volontaires sur sa première année, sera bientôt généralisée à l'ensemble du territoire. Les recrutements d'animateurs qualifiés devraient donc s'accélérer dans de nombreuses communes, y compris en Île-de-France.
- Il apparaît clairement que le BAFA et le BAFD, bien qu'officiellement titres non-professionnels, sont en voie de devenir des formations donnant directement accès aux métiers de l'animation, et cela, ne serait-ce que pour des raisons financières. Notre interlocuteur des CEMEA nous a expliqué que nombre de municipalités, confrontées au besoin de former un nombre croissant d'animateurs, se tournent vers les deux brevets (BAFA et BAFD) plutôt que vers leurs contreparties professionnelles (DEJEPS, BPJEPS, BAPAAT...), beaucoup plus coûteuses. Cette tendance semble s'accroître avec la réforme des rythmes scolaires.

#### **Sources consultées :**

- Projet éducatif parisien : [http://eple.paris.fr/eple/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=134](http://eple.paris.fr/eple/jsp/site/Portal.jsp?page_id=134)
- *Journal de l'animation* n°144, décembre 2013
- Site du *Journal de l'animation* (avril 2014) : <http://www.jdanimation.fr/actualites/animation-actualite/item/rythmes-vers-des-activites-periscolaires-rassemblees-sur-un-meme-apres-midi.html>
- *Guide pratique de la réforme des rythmes scolaires* (mai 2014) : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/02\\_Fevrier/52/9/2013\\_rythmesco\\_guidel\\_elus\\_bdef\\_240529.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/02_Fevrier/52/9/2013_rythmesco_guidel_elus_bdef_240529.pdf)
- *Guide pratique pour des activités périscolaires de qualité* : [http://www.caf.fr/sites/default/files/Guide\\_pratique\\_activites\\_periscolaires\\_qualite.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/Guide_pratique_activites_periscolaires_qualite.pdf)
- Projet éducatif territorial et action éducative : <http://www.education.gouv.fr/cid70923/au-bo-du-21-mars-2013-projet-educatif-territorial-et-action-educative.html>
- Le Café pédagogique (octobre 2013) : <http://www.cafepedagogique.net/searchcenter/Pages/Results.aspx?k=pedt%203680%20%C3%A9coles>

*Anne COLLAS, coordinatrice pédagogique et Anne Lacoste, formatrice bénévole à J2P*